



Union Départementale des Syndicats

CGT-FORCE OUVRIERE

du Puy de Dôme

38 rue Raynaud – 63000 Clermont-Ferrand

04 73 92 30 33 – Fax : 04 73 90 62 66

Courriel : udfo63@wanadoo.fr ou fbochard@wanadoo.fr

Communiqué

Réponse inacceptable et scandaleuse de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes au Syndicat FO du CHU de Clermont-Fd !

Alors que plusieurs agents du CHU de Clermont-Fd sont atteints par le coronavirus (cf La Montagne du 26 mars 2020), le Syndicat FO du CHU a réclamé le dépistage pour l'ensemble des personnels ayant été en contact avec des personnes malades.

L'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes (qui représente le ministère de la Santé dans la région) a opposé une fin de non-recevoir à cette demande. Selon la Direction Générale de l'ARS, « *selon les dernières instructions du Ministère de la Santé, ce test est réservé aux professionnels de santé présentant des symptômes de Covid 19. Il n'est pas possible de le généraliser à tous les agents* ». L'ARS prétend que « *cela supposerait donc que les agents bénéficient d'un test très régulièrement... ce qui serait trop contraignant et d'une gestion trop lourde* ».

**La santé et la sécurité des agents hospitaliers qui sont en première ligne contre l'épidémie
seraient trop contraignantes et d'une gestion trop lourde ???**

L'ARS reconnaît en outre que « *les capacités industrielles actuelles ne permettent pas de produire suffisamment de kits de tests* ».

D'un côté nous avons le chef de l'Etat et son gouvernement qui font des effets d'annonce médiatique en promettant un plan massif pour l'hôpital, et de l'autre la réalité des faits, la poursuite de l'abandon de l'hôpital public et des agents hospitaliers transformés en chair à coronavirus !

Si le coronavirus ne choisit pas qui il infecte, le gouvernement choisit qui sera dépisté et qui sera soigné !

L'UD FO du Puy de Dôme apporte tout son soutien au Syndicat FO du CHU, à l'ensemble des Syndicats FO de la Santé, et au-delà à tous les personnels dans les hôpitaux, les EHPAD et les établissements sanitaires et sociaux. L'UD FO va intervenir auprès des autorités publiques et exige que soit donné satisfaction aux revendications urgentes des agents hospitaliers.

**L'urgence sanitaire, ce n'est pas réduire les libertés et les droits des salariés,
ce n'est pas mettre à mal le Code du Travail ou les statuts,
c'est de tout mettre en œuvre pour permettre le dépistage systématique !**

Pour l'UD FO du Puy de Dôme, la réponse de la direction de l'ARS est en réalité la réponse de MACRON et de son gouvernement à la situation que vivent des millions de travailleurs et leurs familles : des milliards pour les entreprises, le code du travail mis à mal... mais rien pour protéger les agents hospitaliers, ceux des EHPAD et ceux des établissements sanitaires et sociaux, rien pour les enseignants qui accueillent les enfants des soignants, rien pour les policiers, les agents de la pénitencière et les pompiers, les personnels du commerce et de la grande distribution, les salariés du secteur de l'aide aux entreprises (nettoyage, sécurité...), les salariés de l'aide à la personne (service à domicile, assistantes maternelles,...) et tous les salariés contraints de travailler dans tous les secteurs !!!

Clermont-Ferrand, le 12 février 2020

Pour tout contact : 06 82 38 66 51